

# La Petite Tunisie

LE PETIT TUNISIEN

SOCIALISTE

LA TUNISIE SOCIALISTE

**Insertions :** 1<sup>re</sup> page, 5 fr. la ligne; Échos, 2 fr. 50; Financières (2<sup>e</sup> page), 3 fr.; Chronique locale, 1 f. 50; Réclames en 3<sup>e</sup> page, 1 fr.; en 4<sup>e</sup> page, 0 f. 50; Petites ann., 0 f. 25. — Abonnements et Annonces payables d'avance.  
Les annonces sont reçues dans toutes les grandes agences françaises et étrangères et à Tunis aux bureaux du journal

Rédacteur en Chef : **EMILE LACROIX**  
Rédaction et Administration :  
TUNIS — 5, rue Es-Sadikia (ancienne Municipalité) — TUNIS  
TÉLÉPHONE 7.94  
TÉLÉGRAMMES : PETITE TUNISIE - TUNIS

**Abonnements :** Tunisie et Constantine : un an, 10 fr.; six mois, 6 fr. France et Algérie : un an, 12 fr.; six mois, 7 fr. Etranger, port en sus. On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste.  
Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration doit être adressé au directeur.

## A l'aube de la onzième année DE RÉSIDENCE GÉNÉRALE de M. G. Alapetite

Il y a, aujourd'hui sept février, juste dix ans que M. Alapetite faisait son entrée officielle à Tunis.

Que de chemin parcouru en ces dix ans, que d'événements dans l'histoire du protectorat!

Nous nous rappelons son arrivée comme si c'était d'hier, car un hasard heureux nous avait fait rentrer à Tunis par le bateau qui amenait le nouveau Résident général, Mme Alapetite et leurs enfants, M. et Mme Lériel, le capitaine, Mme Roux et leurs deux fils.

La traversée avait été bonne, surtout pour la saison; le temps était splendide en approchant des côtes de Tunisie, aussi tous ces voyageurs que la Régence s'apprêtait à recevoir, montés sur le pont-promenoir, ne se lassaient pas d'admirer le panorama de la côte tunisienne: Porto-Farina, La Marsa, Sidi-el-Said, Carthage, La Goulette et, tout au fond du golfe de Tunis, Hammam-el-Lif, le Bou Kornine et Radès. Korbous n'était pas encore créé.

Il y avait de la joie dans les yeux de tous de venir habiter cette Tunisie féérique où M. Alapetite allait marquer si profondément son empreinte que son nom restera indéfiniment attaché à l'œuvre du protectorat comme l'un de ses meilleurs, sinon le meilleur de ses administrateurs.

Voici la biographie de M. Alapetite que donne notre excellent confrère Lecore-Carpentier dans son si intéressant et instructif *Annuaire Tunisien*:

**M. ALAPETITE**

M. Alapetite, qui a remplacé à Tunis M. Pichon comme Résident général, est né à Clamecy, en 1854. Il a débuté comme avocat au barreau de cette ville, aux côtés de son père, qui avait rempli les fonctions de sous-préfet de Clamecy depuis le 4 septembre jusqu'à la fin de la guerre. Il y a plaidé pendant le Seize-Mai plusieurs procès politiques et a eu notamment à présenter sa propre défense pour délit de presse.

Après avoir été chef de cabinet de M. Tenaille-Saligny, dont il devint le gendre un peu plus tard, à la préfecture d'Arras et à celle de Toulouse, il a été successivement, de 1879 à 1888, sous-préfet de Muret, de Loudun, de Châtelleraut et secrétaire général de la préfecture du Rhône.

Nommé préfet en 1888, il a occupé d'abord la préfecture de Châteauroux, puis celles du Mans, de Clermont-Ferrand et d'Arras. Il demura dans cette dernière de 1890 à 1900.

Son administration dans le Pas-de-Calais fut marquée notamment par ce qu'on a appelé la « Convention d'Arras », qui, signée sous ses auspices en 1891, mit fin à une grève générale des mineurs et fit faire un pas sérieux aux idées de conciliation et d'arbitrage (sans les conflits entre le capital et le travail. Il créa, en outre, tout un ensemble d'institutions pour la lutte contre la misère, la mendicité et le vagabondage. La loi de 1897 sur les pensions aux vieillards reçut, grâce à son activité, une rapide et intelligente application. En même temps le décret de 1808 sur l'interdiction de la mendicité put être remis en vigueur, grâce à l'organisation d'ateliers, où les vagabonds, qui n'avaient pas préféré quitter le département, pouvaient trouver du travail.

En 1896, M. Alapetite fut rapporteur de l'Administration départementale et communale à la Commission extra-par-

lementaire de décentralisation. Plusieurs des lois de décentralisation qui ont été votées depuis ont emprunté une partie de leurs dispositions aux conclusions de son rapport.

M. Alapetite fut nommé préfet du Rhône en 1900. Au lendemain de sa nomination, il eut à recevoir à Lyon M. Loubet, président de la République, et M. Waldeck-Rousseau, président du Conseil, qui étaient venus à Lyon inaugurer le monument du président Carnot.

Les regrets avec lesquels les Lyonnais l'ont vu s'éloigner de leur ville montrent mieux qu'on ne le saurait dire combien ses qualités de tact et de modération étaient appréciées par tous.

M. Alapetite relève dorénavant du Ministère des Affaires étrangères, et le chef de ce portefeuille, en l'appelant à la Résidence de Tunis, savait, mieux que tout autre, quelles sont les qualités utiles à cette haute et difficile fonction, puisqu'il l'occupait lui-même avant de devenir le collaborateur du président du Conseil.

M. Alapetite a fait son entrée solennelle à Tunis le jeudi 7 février 1907, et reçu à la Résidence, le 8, tous les corps constitués.

Le lendemain, il se mettait à l'œuvre.

L'œuvre de M. Alapetite en Tunisie, pendant ces dix ans écoulés, qui ne la connaît pas?

Quel est le Français, l'indigène ou même l'étranger fixé depuis quelques années dans le pays qui l'ignore?

Mais, c'est surtout depuis la nefaste et terrible année 1914, où, avec la guerre qui ensanglante le monde, nous avons eu par surcroît, pour comble de malheur, cette épouvantable disette par suite d'une sécheresse comme le pays n'en avait pas eu depuis 1867, que M. Alapetite a donné la mesure de ses hautes capacités.

Grâce à sa vigilance, à son habile administration, on peut dire que la Tunisie traverse la crise terrible qui étirent le monde et met aux prises des millions d'êtres, dans des conditions qu'on était très loin d'espérer, malgré les agissements regrettables des inévitables mercantils.

Dans le concert d'éloges qui s'élevaient de toutes parts autour de son nom, nous n'avons qu'un regret à formuler, c'est qu'il n'ait pas cru devoir ou pouvoir encore rendre justice aux six cents malheureux dévolutaires du habous phosphatier de Kalâa-Djerda, si indignement spoliés et dont le sang de plusieurs d'entre eux a arrosé les champs de bataille.

Mais comme nous connaissons la droiture de son caractère et que nous savons que tout vient à point à qui sait attendre, nous ne désespérons pas de lui voir réparer cette regrettable iniquité, avant de quitter la Tunisie, en emportant les regrets de ses administrés et les bénédictions des dévolutaires.

JEAN-SANS-PEUR.

**Billet de la Semaine**

**RENDONS A MICHAUX...**

Nous avons demandé, dans notre avant-dernier numéro, pourquoi on délaissait le minerai de l'Ouzenz et du Bou Kadru alors que nous en avons tant besoin pour lutter contre les boches; nous

demandions aussi qu'on utilisât la ligne de Kalâat-es-Senam dont le point terminus se trouve à quelque trente kilomètres seulement du dernier gisement avec un terrain plat et partant facile à l'installation d'une voie provisoire.

Pour rendre hommage à la vérité, nous devons dire que, depuis longtemps, l'honorable directeur général des Travaux publics, M. Michaux, a préconisé cette solution très simple, mais les hautes sphères gouvernementales n'ont pas cru devoir l'admettre pour ne pas déclencher des tempêtes de protestations en Algérie! Que la France succombe plutôt que de voir une tonne de minerai de fer échapper au port de Bône!

On nous a assez souvent reproché ici d'aller contre les intérêts de la Tunisie parce que nous demandions que chacun garde ce qui lui appartient pour ne pas être suspecté d'hostilité vis-à-vis du port et de la région bônoise; aussi, plus que jamais nous demandons l'exploitation sans retard de l'un des eux riches gisements de fer, sinon des deux et l'écoulement, jusqu'à la fin de la guerre, par le port de La Goulette qui est tout prêt pour recevoir le minerai et possède les installations de chargement.

Nous prions les Algérois de ne pas nous parler de la ligne de Bône-Souk-Ahras-Tébessa que nous connaissons bien et qui est manifestement impraticable pour les mille et une raisons qui ont guidé le Gouvernement algérien à transformer en voie large la voie étroite actuelle de Souk-Ahras à Tébéssa, en modifiant complètement, à la sortie de Souk-Ahras, le tracé qui ne permet pas d'augmenter le tonnage actuel.

Et puis, elle manque de machines et de wagons, et par les temps actuels, il est bien difficile de s'en procurer tandis que la ligne de Kalâa-es-Senam possède tout ce qu'il faut pour transporter du jour au lendemain deux, trois, quatre mille tonnes et même plus par jour; elle est outillée et prête pour tous les tonnages.

En avant pour la victoire et n'attendons pas une minute, car les minutes sont précieuses par les temps présents!

**LE SEMAINIER.**

**NOS ÉCHOS**

**Dans la Légion d'honneur**  
M. le général Alix, commandant la Division d'occupation de Tunisie, vient de recevoir la croix de grand-officier de la Légion d'honneur.

La « Petite Tunisie » le prie d'agréer ses sincères félicitations.

**M. le président Dumas**

Un journal, le « Courrier de Tunisie », qui a la chance de posséder un jeune reporter plein de zèle et à l'affût surtout des nouvelles judiciaires parce que, peut-être, du bâtiment, a annoncé que M. le président Dumas et M. le procureur Reverdin seraient sur le point de quitter Tunis pour aller, le premier à Poitiers comme « président » de la cour d'appel, précisément celle où se trouve notre ancien procureur de la République M. Bourgeon, comme procureur général.

Ainsi présentée, la nouvelle n'est pas très exacte et elle a été démentie dès le lendemain par la « Dépêche Tunisienne ». Nous ne savons rien en ce qui concerne M. le procureur Reverdin, mais le départ

de M. le président Paul Dumas est dans les choses possibles non pas comme « président » de chambre comme l'a annoncé le « Courrier », mais comme premier président d'une cour d'appel de province, car le président du Tribunal de Tunis a rang égal aujourd'hui à un président de chambre, sauf à Paris. Il est donc prématuré d'annoncer, comme l'a fait le « Courrier », que tel ou tel magistrat du Tribunal de Tunis est appelé à recueillir une succession qui ne semble pas ouverte pour le moment du moins. Mais notre confrère est si affirmatif qu'il a peut-être des intelligences au ministère de la Justice d'où il tient ses renseignements. Peut-être les tient-il de M. Viviani?

Attendons la confirmation de son information.

**Déception**

Les Savoyards de Tunisie et les amis des Deux-Savoies se faisaient une fête de recevoir M. Jacquier, député de Thonon, ancien Sous-Secrétaire d'Etat, qui se trouvait en mission en Algérie avec MM. Paul Cuttoli, député de Constantine, et Moutet, député du Rhône.

Leur espoir a été déçu: M. Jacquier est rentré à Paris par Alger après avoir terminé sa mission; seul M. Paul Cuttoli est venu en Tunisie.

A propos de M. Jacquier, bien rares sont les Algériens qui savaient que l'ancien Sous-Secrétaire d'Etat est le fils de M. Jacquier, ancien ingénieur en chef des Ponts et Chaussées à Bône, qui a laissé dans cette ville le meilleur souvenir et de nombreuses sympathies.

M. Jacquier père, après avoir pris sa retraite, s'est retiré à Thonon, sa ville natale, où il est entouré de l'estime publique.

**Changement de front**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, le capitaine d'état-major Philippe Bériel a changé de front. Il a quitté l'Aisne pour les Vosges, secteur postal 49.

**Nos futurs services maritimes postaux**

Nous n'avons encore aucune communication officielle sur la part des services maritimes postaux qui sera attribuée à la Tunisie.

Combien de courriers aurons-nous par semaine et quelle sera leur vitesse? Nous ne prétendons pas être traités sur un pied d'égalité avec Alger qui aura un service quotidien avec la métropole, soit par Marseille, soit par Port-Vendres; mais nous pouvons bien prétendre à quatre courriers par semaine, cela n'est pas exagéré pour le transport des voyageurs et des primeurs.

Voici comment nous comprenons notre futur service maritime postal:

- 1<sup>er</sup> courrier: dimanche (rapide) Marseille-Tunis-Malte-Tunis-Marseille.
- 2<sup>e</sup> courrier: mardi (semi-rapide) Marseille-Bizerte-Tunis-Sousse-Sfax-Tunis-Bizerte-Marseille.
- 3<sup>e</sup> courrier: jeudi (semi-rapide jusqu'à Tunis) Sousse-Monastir-Mehdia-Stax-Gabès-Djerba-Tripoli et retour par les mêmes escales: Tunis-Marseille.
- 4<sup>e</sup> courrier: samedi: Nice-Ajaccio-Tunis-Bastia-Nice.

Minimum de vitesse pour le rapide: dix-huit nœuds; semi-rapide: quinze nœuds; commercial: treize à quatorze nœuds.

Pourrait-on savoir quelque chose à ce sujet?

**M. Fitoussi**

Nous apprenons avec un véritable plaisir que notre sympathique ami, M. E. Fitoussi, docteur en droit, avocat au barreau de Tunis, délégué à la Conférence Consultative, membre du Conseil supérieur, est complètement rétabli de l'indisposition occasionnée par un surcroît de travail en vue de la liquidation du moratorium.

Nous félicitons bien vivement notre ami avec l'espoir de le revoir bientôt parmi nous.

**De passage**

MM. Paul Cuttoli, avocat et député de Constantine, et notre confrère Morel, directeur-proprétaire de la « Dépêche de Constantine ».

M. L'Admiral, l'éloquent avocat à la cour d'appel d'Alger, venu à Tunis pour défendre Bou Gacham, accusé de détournements au préjudice de la caisse particulière de S. A. le Bey.

Nous adressons à nos visiteurs nos meilleurs souhaits.

**Nécrologie**

Nous apprenons avec regret la mort de Mme Meïha Cohen Tannugi, et prions sa famille, notamment MM. David Cohen, S. Cohen, de la Maison Wallut, et Auguste Cohen, du Paradis des Hommes, d'agréer nos bien sincères condoléances.

## La Crise du Pétrole

Y a-t-il eu une crise de pétrole? On ne le saurait le nier. Aurait-on pu l'empêcher? Assurément oui. Est-elle est enrayée? Oui, pour quelques semaines, peut-être quelques mois, deux ou trois. Et après?

Après? ma foi, adienne que plante. Comment aurait-on dû s'y prendre pour l'éviter?

Ici, nous sommes malheureusement obligés de déclarer que la faute incombe, en partie, au Gouvernement qui, pour favoriser les deux sociétés existantes, leur a créé un monopole de fait en refusant systématiquement toutes les autorisations demandées pour créer d'autres dépôts de pétrole non seulement à Tunis, mais aussi sur tout le littoral tunisien, et en partie aux industriels qui se sont laissés acheter comme porcs en foire et n'ont plus donné suite à leur projet lorsqu'ils en ont obtenu ce qu'ils désiraient: d'être couchés sur les listes d'embargements des sociétés dont ils cherchaient à être les concurrents.

On nous dit qu'il serait facile de connaître les noms de ces individus, nous le pensons bien puisqu'ils reçoivent des mensualités qui doivent figurer sur les livres, sauf pour ceux qui ont reçu des actions entièrement libérées et qui, ainsi, seraient plus difficiles à découvrir s'il ne restait la trace de leurs pétitions.

Pour nous résumer, la Tunisie, pour complaire à certaines influences, est sur le point de manquer de pétrole, et elle en aurait déjà manqué sans le concours de la Marine — parce qu'on a opposé des refus à ceux qui voulaient réellement nous en apporter; grâce à cet appoint, nous ne serions pas à la veille peut-être d'en manquer.

Si cela arrivait, ce serait charmant.

A l'avenir, on fera bien de se méfier un peu plus de tous ces brasseurs d'affaires qui, sous prétexte d'être utiles à la collectivité, commencent par s'emplier les poches à son détriment.

Un Pétrolier évincé systématiquement.

## ECHOS (Suite)

**Au champ d'honneur**

Nous avons appris avec tristesse la mort du fils aîné de M. de Fages, notre ancien et estimé directeur général des Travaux publics, tué pour la France en essayant un avion de chasse de grande puissance.

Nous prions Mme et M. de Fages de vouloir bien agréer l'expression de notre douloureuse compassion.

**Distinction**

C'est avec un bien vif plaisir que nous avons appris la nomination du sympathique docteur Dinguiuzli comme chevalier de la Légion d'honneur. Cette récompense honorifique lui était bien due après de nombreux services rendus à la cause française.

Nous lui réitérons nos sincères et amicales félicitations.

**Nos héros**

Si le moral est bon, nos poilus africains, et par poilus africains nous ne parlons pas seulement de nos admirables soldats indigènes, mais de tous les poilus que la mobilisation a appelés sous les armes et qui se trouvent au front, nos poilus souffrent énormément du froid auquel ils sont peu habitués, de même que tous les contingents du Midi de la France.

Plusieurs souffrent tellement qu'ils ont les pieds et les mains pleins de crevasses, qu'ils peuvent à peine marcher ou tenir leur fusil.

Parmi eux, notre brave compatriote et jeune ami Paul Piétri, avocat au barreau de Tunis, sergent fourrier, 1<sup>er</sup> compagnie, 4<sup>e</sup> régiment de tirailleurs, qui a été l'objet de la belle citation suivante à l'ordre de la division marocaine:

« A donné l'exemple d'un beau courage et d'un entier dévouement dans des circonstances difficiles et en particulier en s'offrant comme observateur

« dans un arbre sous un bombardement « des plus violents ».

Cette situation lui a valu la croix de guerre.

Tout dernièrement, il a reçu des félicitations du colonel commandant le régiment pour la façon dont il a assuré tout seul, pendant le mois de décembre dernier, les services de sa compagnie malgré les difficultés et dangers.

Nous adressons à ce vaillant ainsi qu'à son heureux père, le distingué avocat-défenseur près le Tribunal civil de Tunis, nos bien sincères et sympathiques félicitations.

Par un des derniers courriers de France, notre jeune ami, M. Victor Valensi, architecte, maréchal des logis d'artillerie, décoré de la croix de guerre, a rejoint sa batterie sur le front.

Nos vœux bien sincères l'accompagnent.

### Hyménées.

Nous avons appris par la « Dépêche Tunisienne » l'heureux événement survenu dans la famille de M. Berthon, le sympathique ingénieur chef du service des mines.

Nous prions les nouveaux mariés et leurs familles d'agréer les vœux bien sincères que la « Petite Tunisie » forme pour le bonheur du docteur et de Mme Blutel.

### Dans la presse bônoise

Nous apprenons avec beaucoup de regret que notre excellent confrère Georges Candas, rédacteur en chef de la « Tribune Bônoise », a dû résilier ses fonctions pour cause de maladie. Notre confrère continuera à faire paraître son journal le « Petit Français », qui prend de jour en jour plus d'extension et sera bientôt comme l'organe officiel des ligues antiallemandes de l'Afrique du Nord.

### L'utilisation des compétences

Un général, avant la guerre, avait dû demander sa mise à la retraite anticipée pour raisons de santé.

Grâce aux soins dont il fut l'objet, la maladie disparait et, un beau jour, il se trouva complètement remis et en force et en vigueur pour pouvoir servir sa patrie. Il s'adressa au ministre de la Guerre pour être réintégré dans les cadres pendant la durée de la guerre.

Sans opposer un refus catégorique à sa demande, on lui répondit par une de ces formules banales dont M. Lebureau a toute une réserve pour éliminer poliment les candidats dont on ne désire pas utiliser les services.

De guerre lasse, que fit notre général impatient de servir sa patrie en danger ? Il s'engagea purement et simplement comme simple artilleur, lui qui avait passé par Polytechnique et fait sa carrière dans l'artillerie.

On peut admirer le geste, mais on ne peut que déplorer l'état d'esprit qui règne dans les ministères, condamnable au premier chef en temps de guerre.

Il y a assez de tire-au-flanc, de lâches et de couards qui restent bien tranquillement blottis chez eux sans aucune utilité pour la collectivité pour que les ministères puissent se permettre de refuser les concours qui s'offrent à eux.

La leçon que vient de donner ce général ne doit pas être perdue et il faut espérer que le Gouvernement en fera son profit. En attendant, nous demandons si on va laisser moisir ce bon Français comme simple canonnier dans quelque dépôt de l'arrière, lui qui a porté les feuilles de chêne de général ?

### Pour les poilus de Dominique Bertagna

On annonce que Mme Bertagna vient d'arriver à Bône, précédant de quelques jours le corps de son mari, dont les obsèques auront lieu, selon toutes probabilités, dans la première quinzaine de février.

Le corps sera placé, à son arrivée à Bône, dans une chambre mortuaire que l'on est en train d'installer dans les locaux de la Chambre de Commerce.

### Pour nos poilus de passage à Marseille

Il y a longtemps que nous avons attiré l'attention de qui de droit et de nos diverses sociétés de secours aux militaires sur le triste sort de nos braves troupiers d'Afrique en instance de départ de Marseille pour l'Algérie-Tunisie-Maroc ou de retour pour le front.

Mal logés dans cet épouvantable fort Saint-Nicolas, plutôt prison que caserne, où la vermine pullule, nos soldats doivent attendre quelquefois huit et dix jours le bateau, le plus souvent démunis d'argent.

Une œuvre de secours aux soldats, créée par un avocat au barreau de Constantine, M. Delafont, spécialement pour les soldats d'Algérie, existe bien, où les nôtres trouvent toujours aide et assistance, mais ses moyens sont insuffisants si l'on songe qu'il passe chaque semaine, dans le grand port méditerranéen, plus de dix mille soldats; aussi, conviendrait-il que l'on songeât un peu à nos vaillants poilus de Tunis en créant pour eux quelque chose dans le genre de ce que M. Delafont a créé pour les soldats d'Algérie, afin de décharger l'œuvre de ce vaillant Français et de ses collaborateurs qui ne peut plus suffire et se trouve parfois dans l'impossibilité d'agir.

Il faut que le Gouvernement tunisien fasse quelque chose : il ne faut pas laisser nos braves troupiers errer comme des vagabonds par les rues de Marseille. Qu'on alimente la caisse de l'œuvre existante ou qu'on crée une filiale, peu importe — mais il faut faire quelque chose et il n'y a pas de temps à perdre. Est-ce qu'on ne pourrait pas ouvrir une souscription pour commencer ? Notre grand confrère quotidien du matin est tout désigné pour la lancer. La « Petite Tunisie » s'inscrit pour 10 francs.

### En permission

Nous avons eu le plaisir de serrer la main à deux jeunes et vaillants poilus, les fils de notre excellent confrère R. Bouyac, actuellement mobilisé comme officier interprète de 1<sup>re</sup> classe, dont l'un d'eux porte avec fierté la croix de guerre avec étoile d'argent.

Ces deux jeunes poilus ont eu la chance de se rencontrer à Marseille et de venir passer ensemble leur permission réglementaire dans leur famille.

Nous leur souhaitons un bon séjour parmi nous.

### Un livre

Notre ancien procureur de la République M. Bourgeon, actuellement procureur général près la cour d'appel de Poitiers, qui a laissé en Tunisie de solides et sincères amitiés, vient de faire paraître un livre d'une lecture extrêmement attachante sur la *Guerre allemande et la Justice* entre les nations. 1 volume in-16. Prix : 2 francs.

## Le Concours du Poilu

Le journal Le Messager de l'Algérie, qui paraît à Alger sous la direction de notre excellent confrère et ami Paul Lafitte, a eu une idée bien d'actualité avec le Concours du Poilu dont il explique l'organisation en ces termes :

A partir du 1<sup>er</sup> février, dans quarante numéros consécutifs, le « Messager » publiera un certain nombre de « citations » obtenues à différents dates, par des soldats algériens. Ces citations porteront un numéro d'ordre et, chaque jour, elles seront accompagnées d'un bon qui devra être déposé.

Lorsque les 40 numéros auront paru, toutes les personnes — acheteurs ou abonnés — possédant les 40 bons pourront envoyer au journal l'indication de celle des citations qui leur aura inspiré la plus vive admiration.

Des prix seront attribués aux personnes ayant désigné les citations réunissant le plus de suffrages. Ils consisteront en objets utiles : colis d'alimentation, colis de vestiaire, tout prêts à être expédiés, vêtements imperméables, trousseaux de fumeur, lampes de poche, etc., etc., au nombre de plusieurs centaines, représentant une valeur de plusieurs milliers de francs.

Pour opérer un classement entre les réponses groupées sur les citations désignées par la majorité, une question subsidiaire sera posée, consistant à désigner le nombre des réponses envoyées.

Le « Messager » compte demander à l'Amicale des Mutiles de contrôler le dépouillement de ce scrutin qui touchera d'autant plus que plusieurs des citations reproduites concernent ses membres ou leurs camarades.

Ainsi, c'est l'héroïsme de nos soldats qui sera évoqué, glorifié chaque jour pendant toute la durée du concours. C'est à eux que les prix sont destinés, car tous les gagnants auront certainement un destinataire à en faire bénéficier : les mères feront ainsi un cadeau à leur fils ; les femmes à leur mari, les enfants à leur père, les sœurs à leur frère, les parrains et marraines à leur filleul.

C'est sous le patronage des chers « sents » que le « Messager » place le « Concours du Poilu ».

Ainsi compris, et sous ce patronage, le « Concours du Poilu » ne peut que rencontrer des sympathies dans le public.

Achetez TIMBRE CROIX-ROUGE 15  
10 c. en franch., 5 c. pour les blessés

## L'Intervention des Etats-Unis

Ainsi qu'il fallait s'y attendre, les Etats-Unis ont relevé le gant en remettant leurs passeports aux ambassadeurs d'Allemagne et d'Autriche-Hongrie.

La Grande République ne pouvait permettre, même de la part de l'Allemagne, un si grave manquement aux engagements pris après le torpillage du « Sussex » et la note Wilson de 1915, qui a suivi ce sinistre.

Maintenant, il faut espérer que les autres neutres suivent le mouvement et ils le doivent d'autant plus qu'ils sont plus menacés que les nations de l'entente par les nouveaux exploits de bandits projetés par les empires de proie.

D'ici peu, nous aurons certainement à enregistrer l'adhésion de tous les pays neutres, et la FUROR TEUTONICUS recevra le coup mortel qu'elle avait voulu nous réserver.

## EN PRÉVISION de la Violation de la Suisse

Jour et nuit, depuis le 27 janvier dernier, les troupes fédérales suisses sont dirigées vers leur frontière du nord-ouest pour parer, le cas échéant, à l'invasion de la Suisse par les armées allemandes pour venir nous attaquer entre Delle et Pontarlier.

De notre côté, nous ne restons pas inactifs et nos autorités militaires prennent toutes les mesures pour aider la Suisse en cas d'appel de sa part.

Dès le 15 janvier dernier, sur un ordre émanant de l'autorité militaire, les gares de chemins de fer de la Haute Savoie et du pays de Gex, ont procédé à l'évacuation intégrale du matériel qui s'y trouvait. Les wagons, le matériel de chargement et de déchargement, les marchandises même, ont été expédiés dans les chefs-lieux de districts, de façon à laisser les quais et les voies entièrement libres.

Nos braves Savoyards ne savent quel est le but de ces mesures, et, dans les milieux bien placés pour savoir, on garde le secret le plus absolu.

Il ne faut pourtant pas être bien malin pour penser que ces mesures sont prises afin d'être prêts à recevoir les boches s'ils tentaient de renouveler le coup de la Belgique pour nous attaquer de flanc par la Suisse.

## Le Roi des Placements

Il y a le roi des chemins de fer, le roi de l'acier, le roi du pétrole, etc. Il y a aussi le roi des placements. Le BON DE CAISSE de la BANQUE FRANCO-TUNISIENNE, qui rapporte cinq pour cent net d'intérêt. — 2, rue Falger

## MAISONS RECOMMANDÉES

Grands Magasins de Nouveautés du « Petit Paris », avenue de France. — Tunis. Bami Frères et Cie, propriétaires.

Pavillon Beau-Séjour. — CARTHAGE. Station. — Restaurant de premier ordre. — E. GIRAUD, propriétaire.

Hôtel Moderne, Sfax. CAMOIN frères, propriétaires. Se recommandent aux voyageurs et aux artistes. Prix modérés.

Grande Fabrique de Pâtes Alimentaires. Boulangerie. G. B. FRANCO, 13, rue Sidi bou-Mendil, Tunis. — Téléph. 450.

Hôtel de la Plage. Hammamet (pension de famille), installé avec tout le confort moderne. Pension depuis 6 francs par jour.

## Maisons boches ou embochées

Elle n'a pu réfuter victorieusement l'accusation d'être devenue une firme embochée. Voici ce qu'elle faisait publier le 23 octobre 1914, il y a juste un an, en pleine guerre, dans le « Journal des Halles de l'Allemagne Méridionale », paraissant à Francfort-sur-Mein. Savoiez-la :

Pneus Continental, et machines à écrire. — Mercédès, automobiles. Lait condensé, marque Condensed Milk. Compteurs électriques Aron. Le Kaol, pour nettoyer les métaux. Le Ruberoïd, pour toitures. Miele, bijouterie-argenterie. Lampes Osram, Sirius. Lumière Lux. Odol, dentifrice de Dresde. Ford, automobiles. Pompe centrifuge Weise & Mousky, de Halle-sur-Saale.

Automobiles et Cycles Terrot, de Dijon.

Produits Bayer, pharmacie, comprimés d'aspirine et autres.

La « Typograph », machine à composer.

Suchard, à Loerrach (grand-duché de Bade) et Neuchâtel.

Quand un convoi de nos grands blessés revint de captivité, il fut copieusement houpillé par le personnel de l'usine Suchard à Loerrach.

Fabrique de conserves de Lenzbourg, confitures et conserves. Maison allemande qui ne cache pas sa nationalité.

J.-W. Faber, crayons, encre, etc.

Imprimerie Spéciale de la « Petite Tunisie Socialiste »

RESTAURANT DU JAPON  
C. FIORINI & C. FALORNI, propriétaires  
7, RUE AMILCAR, 7 — TUNIS

Service à la Carte. — Repas sur commande. — Vraie Cuisine Italienne. — Spécialité de Ravioli et Cassate. — VINS Fins de la Maison ROUFF de Naples. — Vins de Piémont et Vins de Chianti.

Chaux Hydraulique & Ciment  
PAUL POTIN

Dépôt : rue de Turquie (Port)  
Bureau : 22, rue Es-Sadikia  
Téléph. : Tunis n° 197, Potinville n° 2 (réseau d'Hammam-Lit)

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

Société anonyme au capital de 200 millions, entièrement versés  
Agence de Tunisie : Tunis, Bizerte, Sfax, Sousse  
Escompte, recouvrements, dépôts à vue et à échéance fixe avances sur titres et sur marchandises, délivrance de chèques, ouverture de crédits, ordres de Bourse, garde de titres, souscriptions, opérations diverses sur titres, lettres de crédit circulaires et mandats de voyage payables dans le monde.  
Dépôts à vue : 2 o/o  
Dépôts à échéance fixe (de 2 à 3 ans) : 3 o/o  
Des coffres-forts et compartiments sont mis à la disposition du public pour la garde des valeurs bijoux, titres de propriétés.  
Ces coffres installés dans une serre spéciale, présentent aux déposants la plus grande sécurité contre le vol et l'incendie.  
Location de compartiments à partir de 5 francs par mois

BANQUE DE TUNISIE

Société anonyme au capital de 8.000.000 de francs  
Siège Social à Tunis, 3, rue Es-Sadikia  
Succursale à BIZERTE, SOUSSE et SFAK  
Emission de chèques et de lettres de crédits — Change de Monnaies — Garde de Titres et Objets précieux — Dépôt à vue et à terme et toutes opérations de banque  
Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

Espigaderas-lieuses - Râteaux - Faucheuses  
Mac Cormick  
Machines de Récolte OSBORNE  
disponibles à Tunis  
Maison R. WALLUT & Cie  
(R. WALLUT ET G. HOFMANN, ASSOCIÉS) — Tunis

Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie  
Société Anonyme - Capital 75 millions  
SUCCURSALE DE TUNIS : Avenue de France  
Agences à SOUSSE et à BIZERTE  
PRÊTS hypothécaires en participation avec le Crédit Foncier de France amortissables de 10 à 30 ans.  
Opérations de banque, Escomptes, Recouvrements.  
Ordres de bourse. Avances sur titres et sur marchandises. Garde de titres. Paiement de coupons. Paiements télégraphiques. Chèques et lettres de crédits sur tous pays.  
Location de coffres-forts. Changés de monnaies étrangères.  
Dépôts de fonds à échéances fixes. Un an à 4 ans 3 o/o.  
Dépôts à vue. Comptes chèques avec intérêts.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE  
pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France  
Société anonyme fondée en 1874 au capital : 500.000.000  
Siège Social à PARIS : 54 et 56, rue de Provence  
Agences en Tunisie : TUNIS-SOUSSE-SFAK

Principales Opérations  
Comptes de dépôts de fonds et comptes courants à intérêts — Escomptes et encaissements d'effets de commerce — Avances sur marchandises et connaissances — Crédits documentaires — Délivrances de chèques sur tous pays — Opérations de Bourses — Souscriptions sans frais aux émissions — Avances sur titres — Vente de titres — Encaissements et Escompte de coupons — Virements télégraphiques — Billets et Lettres de crédit circulaires — Change de monnaie.  
Correspondants sur toutes les places de France et de l'Étranger.

SYPHILIS  
GUÉRISON DÉFINITIVE  
SANS RECOURS À LA CHIRURGIE  
TRAITEMENT FACILE ET DISCRET  
La boîte de 40 comprimés 7 fr. 50 franco contre mandat.  
(Nous n'expédions pas contre remboursement)  
Pharmacie GIBERT, 19, rue d'Anagnin, Marseille.  
Dépôt à TUNIS : Pharmacie SUCH, 3, avenue de Paris

Cie DE NAVIGATION MIXTE  
Cie Touache Paquebots-poste Français  
AGENCE DE TUNIS  
(LIGNE MARSEILLE-TUNIS-SOUSSE-SFAX hebdomad.)

Pour les jours et heures des départs des bateaux, se renseigner à l'Agence principale de Tunis et aux agences de Sousse, Sfax, Djerbah, Gabès et Zarzis.

La Compagnie de Navigation Mixte accepte à Tunis les marchandises avec connaissances directs pour tous les points desservis par les Messageries Maritimes. — Services combinés avec les chemins de fer.

Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence, à Tunis, 8, rue d'Alger.  
Les Agents principaux : PÉDELUPÉ Frères

GRANDE DISTILLERIE TUNISIENNE  
G. & E. LICARI  
USINE A VAPEUR  
Rue d'Espagne et rue de Besançon — TUNIS

Liqueurs de premier choix — Vins en gros  
Specialité d'Amer et de Fernet LICARI  
Récompenses à plusieurs expositions et concours. Médaille d'or Exposition Universelle Paris 1900, Médaille au Concours Paris 1900.

Vins, Eaux-de-vie du Domaine de Potinville  
F. BERNET  
TUNIS — Rue de Russie — TUNIS  
Liqueurs de Marques  
Eaux Minérales, etc.  
LIVRAISON A DOMICILE

L'Huile qui graisse le plus  
VACUUM MOBILOIL  
Marque «GARGOYLE»  
Maison A. MODIGLIANI  
Agent Général et Dépositaire pour la Tunisie :  
5, Rue Saint-Charles — TUNIS  
Télégr. Import-Tunis  
Téléphone : 0.74

RAYMOND VALENSI  
INGÉNIEUR-ARCHITECTE  
22, rue de Russie — TUNIS  
Immeubles de rentes  
Constructions industrielles et rurales  
AVISAGE — Distribution d'eau  
PLANS A FORFAIT — AFFAIRES — PROJET

Pharmacie BLOCH  
14, avenue de France, et rue Al-Djara, 2  
Léon Bloch Fils  
Pharmacien de 1<sup>re</sup> classe  
de l'Université de Montpellier  
Lauréat de l'École Supér. d'Alger

Spécialités françaises et étrangères. — Optique médicale. Oxygène, sérums, préparations et pansements stérilisés. Service spécial d'expédition immédiate. — Conditions avantageuses pour Sociétés, Exploitations minières, agricoles, industrielles  
Téléphone 553

VÊTEMENTS  
J. BELL  
5, Rue d'Italie, TUNIS  
